#### **Spirale**

arts • lettres • sciences humaines

## **SPIRALE**

#### Freiner la dérive universitaire

Une idée de l'université. Propositions d'un professeur militant, de Michel Seymour, Boréal, 215 p.

#### Jacques Pelletier

Numéro 244, printemps 2013

Le savoir capital

URI: https://id.erudit.org/iderudit/69382ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé) 1923-3213 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Pelletier, J. (2013). Freiner la dérive universitaire / *Une idée de l'université. Propositions d'un professeur militant*, de Michel Seymour, Boréal, 215 p. *Spirale*, (244), 39–42.

Tous droits réservés  ${\mathbb C}$  Spirale magazine culturel inc., 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/





## Freiner la dérive universitaire

PAR JACQUES PELLETIER

UNE IDÉE DE L'UNIVERSITÉ. PROPOSITIONS D'UN PROFESSEUR MILITANT de Michel Seymour Boréal, 215 p.

ne crise, quelle qu'en soit la nature — culturelle, sociale ou politique —, joue le rôle d'un révélateur et d'un accélérateur. Elle met en lumière les contradictions latentes en temps ordinaire et durcit les positions des uns et des autres qui prennent dans ce cadre une dimension conflictuelle explicite.

On l'a bien vu lors du « printemps québécois » de l'an dernier. Un Michel Seymour, par exemple, qui intervient généralement dans le débat public sur le mode de l'expertise. empruntant la voie rassurante de la modération, sinon de la neutralité, s'est tout à coup métamorphosé, dans le contexte de la crise, en militant syndical et politique vigoureux, voire par moments agressif, dans la lutte qui a opposé les étudiants et leurs alliés à l'État sous gouverne libérale sur la question des droits de scolarité.

Dans cette expérience, il a trouvé les fondements et le matériau de « l'idée de l'université » qu'il propose aujourd'hui comme une « contribution engagée », une « intervention partisane » dans le débat. Celle-ci s'inspire largement, sur le plan philosophique, des positions libérales, jugées progressistes, de John Rawls, retenu comme principal maître à penser de son essai. L'apport du penseur américain est ainsi longuement évoqué dans le premier chapitre du livre à titre de caution théorique de sa propre entreprise, avec l'intérêt mais aussi les limites que comporte sa vision libérale du monde et par suite de l'université.

Après ce coup de chapeau, qui emprunte la forme d'une célébration élogieuse, par moments obséquieuse, de Rawls, Seymour procède à un examen critique des principaux aspects de la crise universitaire : la métamorphose managériale de l'institution, sa gouvernance, son financement, son accessibilité, sa mission, etc. Ces multiples facettes, on le sait, ont été réduites, après le conflit, à la simple question des droits de scolarité, comme en témoigne le Sommet sur les universités en préparation au moment où ces lignes sont écrites. Son livre présente le mérite, entre autres, de nous rappeler que, pour être le plus visible, cet enjeu n'est pas pour autant le plus déterminant et qu'il trouve lui-même sa signification dans la crise plus générale, civilisationnelle pour reprendre l'expression affectionnée par Michel Freitag, de l'université.

#### LA MUTATION ENTREPRENEURIALE DE L'UNIVERSITÉ

La métamorphose actuelle de cette institution qui, pour ce qui nous concerne, remonte à une vingtaine d'années, et qui s'est faite au début en douceur, sans que l'on s'en rende trop compte, est elle-même une conséquence d'un profond changement d'orientation, de ses finalités et des missions qui lui étaient liées.

Jusqu'au tournant des années 1980, l'université est perçue et définie comme un lieu privilégié de formation des étudiants, dispensant un enseignement théorique sur les objets, les enjeux, les questions, les concepts des disciplines qu'ils ont choisies et également un enseignement professionnel et pratique lié à leur exercice par la suite dans la vie sociale. Elle est également un lieu privilégié d'élaboration et de production de savoirs neufs sur le plan théorique et pratique, un espace de réflexion et d'expérimentation où se déploie une réflexion libre et indépendante, disposant d'une large autonomie à l'endroit des pouvoirs publics et des entreprises, même si ceux-ci y sont présents bien sûr à travers la recherche commanditée.

Insensiblement, au fil des années et de changements au départ minuscules, la nature de l'institution va se transformer sous le poids de plus en plus déterminant des entreprises, lui-même accompagné d'un désinvestissement progressif de l'État. Désormais, elle est appelée à prendre en charge la formation de ce que l'on appelle le « capital humain », c'est-à-dire les techniciens et les spécialistes dont les entreprises ont besoin. Elle est ainsi vouée à dispenser une formation d'abord instrumentale, sur le modèle des écoles de métier, au service du marché et de l'économie, professionnelle au sens restreint de l'expression et non plus générale comme naguère, à la fois et indissociablement théorique et pratique.

Ce changement d'orientation et de mission va trouver son équivalence sur le plan de la gestion des universités.

En tant que lieu de formation disciplinaire, de production de savoirs et de réflexion libre, assumant un rôle d'intellectuel collectif pour une société, l'université exige — et ce fut largement le cas historiquement — une gestion de type communautaire, collégiale, démocratique, assumée par ses principaux acteurs : les étudiants, les professeurs et ceux qui en assurent l'administration courante. Elle est fondée — ou devrait l'être — sur des principes d'autogestion et de cogestion : cogestion dans les comités de programme, les facultés, les commissions des études, les conseils d'administration des établissements; autogestion dans le domaine de la gestion de la carrière, dans les assemblées départementales par exemple.

C'est le modèle qui a prévalu en gros, avec des variantes, de l'émergence de cette institution au Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine et qui est aujourd'hui menacé par le contre-modèle de l'organisation de type entrepreneurial.

En tant qu'école spécialisée, formatrice de la main-d'œuvre compétente et servile réclamée par le marché, l'université doit en effet être dirigée selon le modèle de l'entreprise privée, par des gestionnaires de profession de préférence, être régie par des critères d'efficacité et d'efficience invoqués comme des mantras, et viser la performance dans le recrutement des « clientèles », la production de diplômés « employables », l'obtention de commandites chiffrables qui instrumentalisent une recherche d'abord définie par son utilité et sa rentabilité. Pour s'acquitter de cette noble tâche, quoi de mieux que de devenir soi-même une véritable entreprise, dont la champ d'application est le savoir?

#### LA GOUVERNANCE : UN CACHE-SEXE IDÉOLOGIQUE

Cette reconversion de l'université, inspirée par le modèle industriel, s'est opérée sous la couverture obligeante de la gouvernance, mot de passe parfaitement galvaudé qui révèle, en la masquant, la véritable nature de cette opération de réalignement normatif et stratégique de la vieille institution.

Au nom des principes éternels d'une soi-disant « bonne » gestion, les stratèges futés du fameux Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (l'IGOPP), associés à HEC Montréal, qui ont eux-mêmes un pied dans le public, l'autre dans le privé, s'empiffrant à tous les râteliers, proposent d'accentuer la présence et la domination des entrepreneurs privés (en provenance des chambres de commerce, des regroupements patronaux, des grandes firmes d'avocats, etc.) dans les conseils d'administration des universités et leurs comités stratégiques : finances, embauche, planification, et ce à même une réduction équivalente de la place des professeurs, des étudiants et même des cadres...

Ce projet, repris et transformé en projet de loi par le gouvernement libéral, dont l'étude et l'adoption ont été reportées à la suite de nombreuses protestations, signifiait rien de moins que l'accaparement total des universités par les entreprises, qui y seraient non seulement représentées mais en constitueraient en quelque sorte les véritables propriétaires dont les dirigeants officiels seraient les fondés de pouvoir.

Seymour fait remarquer qu'un tel modèle est déjà opérationnel à l'Université de Montréal dans la composition du conseil d'administration aussi bien que dans l'existence des fameux comités proposés par l'IGOPP. Ce qui ne garantit en rien, bien au contraire, la nature démocratique de l'établissement qui pratique, selon lui, une « culture du secret », notamment dans les prises de décision concernant les projets immobiliers qui engagent financièrement son avenir, dont celui du développement d'un immense campus à l'ancienne gare de triage d'Outremont. Si jamais il dérapait, cet ambitieux projet ferait paraître en comparaison la catastrophe de l'Îlot Voyageur comme un épiphénomène presque attendrissant... Il est vrai que l'UQAM, disposant d'un conseil d'administration à composante davantage démocratique qu'à l'Université de Montréal, n'a pas su éviter ce désastre. Il reste que les représentants professoraux et étudiants de cette instance ont eu le mérite d'en interroger le bien-fondé et d'en signaler les dangers. Il lui apparaît donc préférable de privilégier et de renforcer ce genre de gestion collégiale assumée par les acteurs de l'université, plutôt que de la confier benoîtement à des acteurs qui lui sont étrangers et qui auront tendance à la mettre au service de leurs visées.

Cela est-il encore possible? Ce n'est pas certain compte tenu que le virage entrepreneurial est déjà très avancé dans certains établissements. En témoignent éloquemment plusieurs signaux, allant de la bureaucratisation des fonctions de direction à la primauté du béton sur la réflexion, en passant par l'accroissement exponentiel des rémunérations des administrateurs, les courses à la clientèle, les dépenses publicitaires, la priorité accordée à la recherche subventionnée. Ce sont là autant de dispositifs et de pratiques qui caractérisent une administration devenue pour l'essentiel une authentique entreprise, transformation aussi capitale qu'insidieuse et qui demeure trop souvent inaperçue, y compris par ceux qui y travaillent et étudient. Il y a pourtant là matière à une réflexion et à un débat qui seraient nécessaires et instructifs.

### LE FINANCEMENT : UN ENJEU POLITIQUE?

Reléguant à l'arrière-plan les questions fondamentales des finalités, du statut et du rôle des universités, le débat public va privilégier l'enjeu du financement, tel que le perçoivent et le définissent ses principaux protagonistes, les formations politiques comme les acteurs du milieu : les recteurs et les organisations syndicales de professeurs et d'étudiants. Il ne s'agit pas d'en nier la réalité et l'importance. La question n'est en effet pas nouvelle, elle est soulevée avec insistance, et de manière récurrente, depuis une bonne dizaine d'années.

Elle est au cœur des préoccupations depuis qu'un écart significatif, de l'ordre de 375 millions de dollars, a été constaté au début des années 2000 entre le financement des universités québécoises et canadiennes. Cet écart se serait accru depuis lors au point d'atteindre aujourd'hui environ 800 millions de dollars, prétend la CREPUQ

(Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Il s'agit donc d'un sous-financement comparatif, établi en fonction d'une sorte de norme idéale, qui légitimerait les demandes des universités pour de nouveaux investissements qui leur permettraient de rejoindre la moyenne nationale et de maintenir ainsi la qualité de la formation qu'elles dispensent.

La réalité de ce sous-financement, à tout le moins de son ampleur, fait l'objet d'âpres débats. Elle est niée par certains analystes, dont Éric Martin et Maxime Ouellet qui prétendent même, dans leur livre Université Inc., que le Québec consacre une partie plus substantielle de son PIB à l'enseignement supérieur que l'Ontario et que le Canada dans son ensemble. Pierre Fortin, économiste généralement « lucide » et à l'occasion modérément social-démocrate, la ramène pour sa part à quelques centaines de millions, estimation que reprend également à son compte Michel Seymour. Celui-ci l'attribue essentiellement à une diminution des transferts fédéraux et à leur reconversion en dispositifs ciblés, privilégiant la recherche orientée, tout en s'inscrivant dans le cours nouveau adopté par les universités : bourses du Millénaire, chaires de recherche du Canada, et autres projets de subventions liées à l'innovation et à l'expertise pointue.

Il rejoint et reprend ainsi, et à ses propres frais, la thèse de Martin et Ouellet du « mauvais financement » des universités qui d'un côté ne cessent de réclamer de nouveaux investissements pour remplir leurs missions essentielles et de l'autre se lancent dans des opérations de développement et d'immobilisations aventureuses, au détriment de leur fonction principale de formation et de recherche.

Dans cette querelle, où tous les coups semblent permis, qui a raison? Les recteurs? Les organisations étudiantes et les analystes qui critiquent leurs prétentions et leurs données? Comment trancher et sur quelles bases?

Cela étant, et à supposer qu'il y ait un réel problème de sous-financement et un persistant besoin de réinvestissement, qui doit le combler ? L'État ? Les entreprises ? Les étudiants ? C'est cette dernière voie qu'avait choisie le gouvernement libéral en préconisant une hausse substantielle des droits de scolarité, provoquant la crise que l'on sait.

Seymour la refuse car elle rendrait l'accès à l'université plus difficile, voire insurmontable, à plusieurs étudiants tout en entretenant chez eux une mentalité clientéliste, impropre à une démarche d'apprentissage et de formation rigoureuse. Il s'y oppose également car elle implique dans les faits un retrait du gouvernement dans l'éducation supérieure, justifié justement par l'accroissement de la part étudiante dans son financement.

À cette solution de facilité, on peut opposer d'autres moyens, aussi efficaces et davantage démocratiques : la voie des impôts modulés de manière progressive (et progressiste), celle de la taxation des entreprises, qui profitent largement des fruits de la scolarisation supérieure, celle de

la lutte à l'évasion fiscale et au travail au noir, qui permettrait de récupérer des sommes substantielles qui pourraient être réinvesties dans le système universitaire.

Cette approche empirique, pragmatique, se réclame en outre, et d'emblée, sur le plan philosophique, de la théorie de la « juste égalité des chances » formulée par Rawls. Sans entrer dans le détail de cette théorie qu'évoque longuement Seymour et de manière lourdement didactique, rappelons qu'elle vise à favoriser les conditions permettant à chacun, dans une société libérale, d'accéder à la dite « égalité des chances » en ce qui concerne son épanouissement personnel et ses conditions d'existence. Chacun, par exemple, dans le domaine de l'éducation, doit pouvoir réaliser ses ambitions à la mesure de ses capacités sans être freiné notamment par des obstacles financiers qui constitueraient un blocage. Et en vertu d'un « principe de différence », complémentaire de celui de « l'égalité des chances », le défavorisé pourra bénéficier éventuellement d'un soutien particulier engendré par les surplus dégagés par certaines inégalités socioéconomiques subsistant dans le monde réel, acceptables à Rawls dans la mesure où elles favorisent leur redistribution aux plus démunis.

S'appuyant sur cette conception générale, Seymour se montre favorable à l'accessibilité la plus large à l'éducation supérieure. Cette accessibilité peut être singulièrement favorisée par la gratuité scolaire qui est retenue du coup comme une sorte d'idéal à atteindre, incarnant dans ce domaine le principe « de la juste égalité des chances ». Dans la conjoncture actuelle du Québec, on pourrait toutefois se rabattre sur le « gel » des droits de scolarité, compte tenu de l'état des finances publiques et du rapport de forces dans cette société, position modérée, pragmatique et prudente dont semble s'accommoder Seymour.

#### QUELLE UNIVERSITÉ POUR QUELLE SOCIÉTÉ?

C'est en ce point que se révèle la faiblesse, ou à tout le moins l'absence de radicalité, de la position de Rawls et de Seymour qui conduit également ce dernier à préconiser ce qu'il appelle un « système hybride » d'université, « servant, d'une part, le bien commun et, d'autre part, les intérêts individuels des personnes », et visant à assurer un « équilibre entre les visions collective et individualiste » de l'éducation supérieure et de la société.

Cette position est étonnante, compte tenu de l'engagement résolu, vigoureux, combatif de Seymour dans la lutte du printemps dernier. Elle apparaît fort tempérée, prudente et raisonnable pour reprendre des expressions qu'il utilise volontiers, très en retrait des propositions de la CLASSE qu'il semblait avoir fait siennes au cours du conflit. Ce retrait n'est sans doute pas étranger à la référence rawlsienne et à son compagnonnage ancien avec le Parti québécois, parti aujourd'hui au pouvoir et auquel il faut maintenant s'opposer, ce qui ne va manifestement pas de soi pour qui se situe dans son sillage. Ce qui, cela dit, n'a pas empêché un Jean-Martin Aussant et un Jacques Parizeau

de prendre résolument et audacieusement parti pour la gratuité scolaire.

Une conception davantage collective lui permettrait de défendre de manière plus conséquente la gratuité scolaire à partir d'une autre définition de l'étudiant et de son rôle en société. Dans les années 1960, le syndicalisme étudiant, à l'UNEF en France, à l'UGEQ au Québec, concevait l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel », devant se consacrer à ses études à plein temps, grâce à la gratuité et même à ce que l'on appelait alors le « pré-salaire étudiant ». Il était appelé à rembourser par la suite sa « dette » par les impôts bien entendu, mais aussi en tant que professionnel socialement responsable (mettant ses compétences juridiques au service des démunis, ses compétences médicales

à la disposition des défavorisés, sur le plan social et géographique, etc.).

Utopie, dira-t-on. Pour une part assurément, car une telle conception implique forcément un changement de société, le dépassement de la société libérale, et évidemment de la néolibérale qui en a pris le relais aujourd'hui, quelque chose comme une révolution. Songerie romantique dans le contexte actuel, on en conviendra, mais dont on aurait peut-être intérêt tout de même à s'inspirer dans l'élaboration d'une idée d'université véritablement différente pour une société demeurant elle-même à transformer. L'entreprise implique un double pari et une lutte sur les deux fronts. C'est la condition de son avenir.

# L'appel de la horde



PAR FRÉDÉRIQUE BERNIER

JE NE SUIS PAS UNE PME. PLAIDOYER POUR UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE de Normand Baillargeon Poètes de Brousse, « Essai libre », 91 p.

'ai fait un rêve, ce dernier printemps : des collines de l'Université, des professeurs descendaient en hordes tels des barbares pour brûler sur la place publique leur chèque de subventions de recherche en scandant bruyamment des slogans délirants : « Le productivisme tue la vie de l'esprit » ; « Nous en avons assez d'êtres complices de la marchandisation du savoir »; « Sus au capitalisme cognitif ». Ce grand autodafé de la recherche subventionnée n'a, bien sûr, pas eu lieu et ce, sans doute, pour autant de bonnes que de mauvaises raisons. Renoncer à ses fonds de recherche serait assurément un peu primaire (ou primitif, comme la horde), voire ridicule, selon le pragmatisme et le bon sens qui prévalent, parce qu'un tel coup d'éclat ferait fi des coûts réels de certaines recherches fondamentales qui sont justement menacées par les temps qui courent. Voilà sans doute pourquoi — si plusieurs professeurs des universités québécoises se sont solidarisés avec la lutte étudiante et ont fait entendre leur résistance face au dévoiement marchand de la mission de leur institution — aucun d'entre eux (à ma connaissance, du moins) n'a saisi l'occasion de l'effervescence de la réflexion autour des universités et de leur financement pour accomplir un geste en ce sens. Pourtant, dans un monde où il est désormais largement entendu que n'a de valeur que ce qui a un prix, seul peut-être un geste comme celui-là, soutenant de façon claire et directe l'idée de la gratuité de la vie intellectuelle, aurait pu symboliser une véritable mise en cause de cette

logique marchande. En vertu de la totale intempestivité de la logique sacrificielle à sa source, ce geste aurait peut-être pu faire appel à ce qui reste de sacré dans le rapport des universitaires au savoir et à la pensée.

#### L'ESSAYISTE ET LE PARIA

Le rationalisme et le laïcisme bien connus de Normand Baillargeon le font loger à mille lieues de cette douteuse contrée mythique où s'aventurent malencontreusement les fantasmes décrits ci-dessus. Mais si ce petit livre n'emprunte pas directement cette voie peu rationnelle dont l'évocation fera sans doute sourciller son auteur, la formule qui lui sert de titre « Je ne suis pas une PME » fait néanmoins écho à mon délire sacro-religieux en ce qu'elle pointe directement le danger (la réalité?) de la mutation des professeurs en simples gestionnaires de fonds de recherche et qu'elle engage d'entrée de jeu une subjectivité dans une forme de renoncement. Que ce « plaidoyer pour une université publique » coûte cher à celui qui l'énonce et ait, dans le contexte actuel du champ universitaire, une dimension quasi sacrificielle, il n'est qu'à lire la toute première ligne de cet opuscule pour le vérifier : « Je crains que ce petit ouvrage ne me vaille pas beaucoup d'amis à l'université, mais il est vrai que je n'en ai déjà plus tellement. » S'adressant ici aux camarades qu'il lui reste vaille que vaille « dans cette noble institution » et ne se